

REPUBLIQUE FRANCAISE

**D E P A R T E M E N T
H E R A U L T
A R R O N D I S S E M E N T
L O D E V E**

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

S é a n c e d u 2 6 j u i l l e t 2 0 1 8

**Commune de
PAULHAN**

N° 2018/07/03

Date de la convocation	16/07/2018
	<u>Votes : 23</u>
Présents : 18	Pour : 23
Absents : 4	Contre : 0
Représentés : 5	Abstention : 0

L'an deux mille dix-huit et le vingt-six juillet,
Le Conseil Municipal de la Commune de Paulhan s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, à dix huit heures trente sous la présidence de Claude VALERO, et après convocations régulièrement faites à domicile.

Etaient présents : MM. VALERO Claude, ALAMBERT Elie, AMMARI Hanane, ALEIX Bertrand, ARNAUD-PONCY Pierrette, BIROUSTE Pascal, BOUISSON Mylène, DUPONT Laurent, ENGELVIN Gérard, GASPARD Chantal, GAVINET Isabelle, GUERIN Audrey, JAURION Léon, L'HOTE Valérie, RICARD Christine, ROIG José, ROYON Sophie, SEBASTIAN David.

Etaient absents : MM. BALLESTER Christian, BORGNAT Géraldine, DJUROVIC-BESALDUCH Aleksandra, WEHRMEIJER Patricia.

Procurations : - Monsieur ARNAUD Raymond à Monsieur SEBASTIAN David
- Monsieur BONSIGNORI Vincent à Madame GUERIN Audrey
- Monsieur GASC Georges à Monsieur VALERO Claude
- Madame HEREDIA Fabienne à Monsieur DUPONT Laurent
- Monsieur JAM Thierry à Madame L'HOTE Valérie

Objet : Aménagement de l'espace public et mise en valeur de Notre-Dame des Vertus - Demande de subvention auprès du Conseil Départemental, FAIC

Accusé de réception en préfecture
034-213401946-20180726-2018-07-03-DE
Date de télétransmission : 31/07/2018
Date de réception préfecture : 31/07/2018

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le programme de travaux de l'aménagement de l'espace public et mise en valeur de Notre-Dame des Vertus.

Il indique que le coût des travaux est estimé à 117 315€ hors taxes, soit 140 778€ TTC et peut faire l'objet d'attribution d'aides financières.

Il propose au Conseil Municipal, de solliciter du Conseil départemental l'attribution d'une aide financière la plus élevée possible pour pouvoir, au titre du hors programme patrimoine et voirie, concrétiser cette réalisation.

Il soumet le plan de financement et demande au conseil Municipal de bien vouloir se prononcer.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Adopte le programme de travaux d'aménagement de l'espace public et mise en valeur de Notre-Dame des Vertus et son plan de financement pour un coût hors taxes de 117 315€,
- Sollicite du Conseil Départemental l'attribution d'une aide financière la plus élevée possible,
- Autorise Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à apposer toute signature nécessaire au règlement de ce dossier.

Le Maire
Claude VALERO



Le Maire :

-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte

Affiché le :

Transmis au représentant de l'Etat le :

Accusé de réception en préfecture
034-213401946-20180726-2018-07-03-DE
Date de télétransmission : 31/07/2018
Date de réception préfecture : 31/07/2018